

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

**M. FOURNEL Yves**, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce rapport traditionnel de rentrée scolaire est dans la continuité des précédents au service de la réussite et de l'épanouissement de tous nos enfants. C'est une des deux étapes annuelles sur ce thème.

La Ville de Lyon est une des villes qui fait le plus d'efforts dans l'accompagnement des équipes pédagogiques des écoles et de nos partenaires associatifs autour de l'école. Et, je rappelle que nous n'imposons rien, que ce rapport est le produit d'un appel à projets en direction des écoles et des associations. Nous proposons, nous soutenons, nous sommes aux côtés de tous les acteurs, des parents.

Toutes les actions sur temps scolaires sont naturellement validées par l'Education Nationale et évaluées en commun. C'est le fruit d'un travail partenarial exigeant, formalisé dans la convention d'objectifs et de moyens Ville / Education Nationale et plus globalement dans le Projet Educatif Local qui sont de cadre commun.

En juin, nous avons mené dans chaque arrondissement des comités de pilotage élargis réunissant parents, directeurs d'école et associations, avec plus de 450 personnes qui ont participé. On a réalisé un bilan du PEL et de ses actions et une réflexion sur les évolutions à venir. Aucune action n'a alors été remise en cause. Toutes ont été soutenues.

En même temps, les parents en particulier ont souhaité un renforcement du périscolaire et une amélioration de l'accueil pour le temps de midi au-delà du temps de repos. Nous y travaillons dans la perspective de la prochaine rentrée 2014, dans la limite de nos moyens budgétaires.

Je voudrais souligner quelques points forts avec en particulier :

- L'éducation artistique et culturelle avec les intervenants musicaux en élémentaire, les résidences d'artistes en maternelle et le projet « le patrimoine et moi » avec Gadagne et les Archives.

- Le sport avec l'apprentissage du vélo et des règles de sécurité routière pour tous les CM2 de la ville et plus globalement, les intervenants sportifs.

- L'école numérique avec le renouvellement de l'ensemble du parc informatique des écoles achevé et déjà 500 classes maternelles et élémentaires équipées en travaux numériques interactifs, avec une formation des enseignants à la clé. 2 tranches sur 5 ont été réalisées et la 3<sup>e</sup> sera lancée en fin d'année 2013. En lien avec l'Education Nationale, des espaces numériques de travail vont être expérimentés cette année avant une généralisation. Une expérimentation avec des tablettes va être aussi lancée dans un quartier d'éducation prioritaire cher à M. le Maire.

- L'éducation au développement durable avec les 185 classes découvertes, le développement des jardins pédagogiques et l'aménagement concerté des cours d'école avec les enfants et leurs enseignants.

Naturellement, je ne peux conclure cette présentation sans présenter le bilan de la rentrée scolaire 2013. Elle a été très largement réussie et sans doute une des plus sereines et tranquilles depuis longtemps.

115 chantiers ont été menés à bien dans les écoles avec l'ouverture de deux très beaux groupes scolaires dont la qualité a été soulignée pour tous. On peut remercier les services et les entreprises qui les ont réalisés.

Monsieur le Maire, nous pouvons collectivement être fiers des 13 groupes scolaires construits depuis 2001 sans parler des extensions et des réhabilitations.

Le changement de politique nationale dans l'éducation s'est aussi concrétisé dans la gestion de la carte scolaire.

Un solde positif de 27 classes maternelles et élémentaires pour accompagner une progression de plus de 900 élèves partagée entre maternelle et élémentaire. Un gain dans l'accueil des tous petits de 2-3 ans de 75 tous petits après des années de baisse.

L'ouverture à la rentrée de la Toussaint d'une classe passerelle s'inscrivant dans le cadre de la nouvelle circulaire de janvier 2013, ouverture cofinancée (c'est la première fois) par l'Education Nationale, la CAF et la Ville.

Je voudrais souligner aussi que pour la première fois, la plupart des mesures de carte scolaire ont été prises et anticipées en juin permettant une rentrée plus sereine et mieux préparée. Un vrai travail partenarial a été conduit avec le DASEN pour y arriver.

Enfin, concrètement on a pu constater la mise en œuvre des nouvelles priorités nationales de refondation de l'école avec plus de maîtres que de classes, la revalorisation de l'école maternelle ou encore la reconnaissance des politiques éducatives locales.

D'ailleurs, on peut se féliciter qu'en juillet, l'Institut Français de l'Education de l'ENS Lyon s'est vu confier l'observatoire des politiques éducatives locales et de la réussite éducative par les Ministères de l'Education Nationale et de la Ville.

Bref, une bonne rentrée marquée par des avancées et par la relance de la formation des enseignants dans les Ecoles Supérieures de Formation qui ont remplacé les IUFM.

Cette rentrée a été aussi bien préparée et bien anticipée par la Direction Générale et la Direction de l'Education qui ont conclu un accord social signé par tous les syndicats qui va permettre d'améliorer les remplacements et leur organisation, de mieux structurer le travail dans les écoles avec l'encadrement de proximité.

Nous avons ainsi eu sur les chantiers locaux et nationaux une très bonne rentrée reconnue par tous les acteurs.

De plus, Monsieur le Maire, vous avez rendu public les résultats de la consultation des conseils d'écoles sur les rythmes scolaires. La plupart des écoles ont répondu et le résultat est net, sans contestation avec :

- 90 % qui se sont prononcés pour l'école le mercredi matin ;
- 80 % pour une organisation régulière des horaires : 8h30-12h00 / 14h00-15h45 sans changer la durée de la pause méridienne. Suivi du périscolaire sur 15h45-17h45, comme à l'heure actuelle.

Pour le mercredi, une majorité se dégage pour 8h30-11h30.

De plus, Monsieur le Maire, vous avez rendu publics les résultats de la consultation des conseils d'écoles sur les rythmes scolaires. La plupart des écoles ont répondu et le résultat est net et sans contestation avec 90 % qui se sont prononcés pour l'école le mercredi matin, 80 % pour une organisation régulière des horaires : 8h30-12h, 14h-15h45 sans changer la durée de la pose méridienne, et suivi du périscolaire sur 15h45-17h45 comme à l'heure actuelle.

Pour leur mercredi, une majorité s'est dégagée pour 8h30-11h30. Nous nous étions engagés à respecter ces résultats et nous le ferons, comme vous l'avez réaffirmé à cette rentrée Monsieur le Maire. Nous allons travailler groupe scolaire par groupe scolaire tout au long de cette année pour construire les projets à partir des équilibres budgétaires qui vont bientôt être définis et les textes nationaux aujourd'hui connus et nous pourrons nous appuyer sur la nouvelle convention d'objectifs et de gestion entre l'Etat et la CNAF comme vous l'avez aussi indiqué Monsieur le Maire.

Nous pourrions profiter des leçons de l'expérience des villes parties en 2013 avec une rentrée qui s'est bien passée contredisant les oiseaux de mauvaise augure. Comme l'indiquait le directeur académique en juillet et encore à cette rentrée Lyon pourra ainsi inscrire le futur projet éducatif de territoire prévu par la loi dans la continuité de notre projet éducatif local conforté par l'évaluation menée en commun. Voilà donc Monsieur le Maire, une bonne rentrée 2013.

**M. GEOURJON Christophe :** Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je suis intervenu déjà plusieurs fois sur le sujet de la programmation du temps scolaire et périscolaire. Nos enfants sont l'avenir de notre pays et l'éducation est le premier déterminant de celui-ci. L'éducation doit donc être une priorité.

Cette délibération s'inscrit dans la continuité des années précédentes et n'appelle pas de remarques majeures de notre part. Je voudrais par contre enchaîner effectivement sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Entre juin et septembre nous avons lancé une enquête pour connaître les attentes des Lyonnais. Nous avons eu ainsi plus de 300 réponses provenant de parents, d'enseignants et aussi d'animateurs de centres de vacances. Quelques chiffres intéressants et je serai bref, juste deux chiffres.

57 % des personnes ne sont pas favorables à la réforme mais dans le même temps, 53 % d'entre elles estiment n'avoir pas eu suffisamment d'information. Une remarque qui revient également régulièrement...

Monsieur Braillard, je vous remercie de me laisser terminer. Cela a le mérite de prendre l'avis des Lyonnais, qu'ils soient parents ou enseignants. Effectivement, ce ne sont peut-être pas des milliers de personnes, mais c'est malgré tout représentatif.

**M. LE MAIRE :** Pour un sondage, c'est bon, cela donne...

**M. GEOURJON Christophe :** Je n'ai pas dit que c'était un sondage, c'est une enquête Monsieur le Maire.

Une remarque qui revient cependant régulièrement si vous le permettez, même si ce n'est pas le sujet de l'intervention : il aurait été plus utile et efficace de réduire les effectifs dans les classes, et ça c'est aussi quelque chose qui est intéressant à souligner.

Au-delà, 66 % des personnes souhaitent que la demi-journée supplémentaire soit le mercredi -et je rejoins ce que disait M. Fournel tout à l'heure- et dans la même proportion souhaitent que la pause méridienne ne soit pas allongée, mais que les activités périscolaires aient lieu en fin de journée. Comme quoi, vous voyez, les chiffres sont finalement assez similaires.

Au-delà, la Ville de Paris a mis en place dès cette rentrée ces nouveaux rythmes. Quelques jours après la rentrée version Vincent Peillon, un premier bilan peut être dressé. Bien sûr, ce n'est que le début et parfois cela demande des réglages, mais beaucoup de parents semblent mécontents et parlent d'enfants plus fatigués que sous l'ancien rythme. De plus, les syndicats d'enseignants comme le SNUIPP-FSU commencent à tirer la sonnette d'alarme sur la situation : élèves qui sont en rade d'activité, enseignants débordés, cours de récréation pleines de matériels non rangés à cause de la précipitation... Bref, c'est un peu le bazar. J'espère que nous saurons en tirer les leçons pour que nos enfants aient une rentrée 2014 sereine.

Lors de la Commission Education, Yves Fournel a présenté le cadre qu'il souhaite pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Vous le savez, Monsieur le Maire, nous critiquons quand c'est justifié, mais nous savons également reconnaître les points positifs. Aujourd'hui, les propositions faites par Yves Fournel vont plutôt dans le bon sens,

j'espère que le Maire de Lyon prendra les bons arbitrages. Une chose est certaine par contre, cette réforme va coûter très cher à mettre en œuvre.

Depuis plusieurs années nous attirions également votre attention sur les difficultés que posait aux parents l'absence de prise en charge de la pause déjeuner dans le cadre des Mercredis de Lyon. Il semble que dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ce déjeuner pourrait être assuré. Je pense que ce nouveau service sera plébiscité par les parents mais attention, il faut que nous anticipions les besoins. En effet, cela va très certainement aboutir à une augmentation des inscriptions pour les Mercredis de Lyon, ainsi que pour le déjeuner associé. Ne réitérons pas les ratés de la restauration scolaire !

Par ailleurs, une suggestion : Lyon compte de nombreux étudiants, cela peut constituer une opportunité pour nos écoles. Mettons en place un partenariat entre les écoles et les associations d'étudiants pour que ces derniers puissent intervenir dès le début de septembre dans nos écoles. Ceci serait bénéfique pour les enfants en difficulté, et surtout ce serait un symbole fort de la solidarité intergénérationnelle.

Oui, l'éducation est une priorité pour l'UDI, et c'est une priorité de l'action municipale.

**M. BROLIQUIER Denis**, Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement : Monsieur le Maire, cette délibération sur la programmation du temps scolaire et périscolaire ne présente pas d'éléments nouveaux. C'est la poursuite des actions engagées et nous sommes assez d'accord avec Yves Fournel pour dire que la rentrée a été sereine. Oui, mais ça n'a pas toujours été le cas, j'espère bien que tous les ans vous avez agi pour, mais aujourd'hui le résultat était là.

La nouveauté sera pour la rentrée 2014 avec la mise en application effectivement de la réforme des rythmes scolaires. Notre groupe l'a déjà dit à plusieurs reprises, cette réforme est une opportunité pour améliorer encore la qualité des temps périscolaires et mieux articuler les interventions des différents acteurs éducatifs.

L'école est en crise et je crois que c'est la première fois qu'on entend dire que l'école ne peut pas réussir seule. C'est l'occasion pour les acteurs et partenaires éducatifs de construire des réponses adaptées et innovantes au niveau territorial. Pour nous, un fil directeur doit guider la suite des travaux, et un seul, c'est l'intérêt de l'enfant avec comme mots d'ordre l'ouverture et la transparence. Trois éléments, rapidement, que l'on tient à afficher publiquement en ce début d'année scolaire.

Le premier, l'ouverture de la concertation aux différents acteurs éducatifs. Cette concertation dont M. Fournel vient de nous donner le résultat, a partiellement eu lieu après nos multiples demandes, avec une consultation des conseils d'écoles. Ceux-ci ont bien évidemment leur mot à dire et un rôle à jouer dans la construction du projet éducatif territorial, mais nous regrettons que vous n'ayez pas lancé une concertation plus approfondie avec un vrai débat de fond, comme nous l'avions demandé.

Vous auriez aussi dû nourrir la réflexion, à notre avis, en donnant enfin une évaluation rigoureuse et externe sur l'expérimentation de l'école Gilbert Dru. Au lieu de tout cela, nous avons eu une concertation étriquée, c'est bien dommage.

La deuxième question, c'est l'ouverture aussi dans les contenus périscolaires. C'est, nous le croyons, l'ensemble de l'offre périscolaire qu'il faut requalifier : le contenu des activités avec une attention accrue pour les enfants en difficulté, et la formation des animateurs. Il faut être innovants et mettre en place de véritables contenus éducatifs.

Pour nourrir cette offre périscolaire, la Ville doit s'appuyer sur le tissu associatif particulièrement dense. Ce renouveau ne se fera pas sans les associations, qu'elles soient sportives, culturelles ou éducatives. C'est un vrai enjeu pour elles, elles ont une vraie valeur éducative à ajouter. Il faut les écouter, les écouter toutes, sans sectarisme.

Lorsqu'on entend Yves Fournel dire qu'il ne veut pas procéder par appels à projets, nous disons attention. Attention à ne pas privilégier certaines associations parce qu'elles sont idéologiquement proches de votre sensibilité politique. Il faut que toutes les associations puissent concourir, il faut que toutes puissent faire acte de propositions.

Attention aussi aux associations qui, aujourd'hui, organisent une partie de leurs activités le mercredi matin. Elles ne pourront plus proposer d'activités sur ce temps, compte tenu qu'il devient un temps scolaire. Elles devront donc adapter leur offre et aujourd'hui, nombre d'entre elles sont dans l'incertitude et dans l'expectative : comment vont-elles intervenir ? A quel prix ? Elles ont besoin de savoir comment elles vont continuer tout simplement à exister, c'est même une question de survie pour certaines. Comment envisagez-vous de répondre à ces structures ? Et plus généralement, selon quels critères vous allez les choisir ? Nous vous demandons sur ce sujet une totale transparence.

Troisième et dernier point : la transparence vis-à-vis des familles. Vous savez bien que pour des projets de qualité vous ne pourrez pas faire l'impasse sur la mise à disposition d'animateurs formés et diplômés. Tout cela a un coût et maintenant que les contours financiers sont un peu moins flous, vous devez clairement dire aux parents : qui paiera ? Toutes les activités périscolaires sont pour l'heure gratuites. Avec un périscolaire conçu comme un temps éducatif qualitatif, la tarification des activités se posera et elle ne doit pas être un frein pour les familles les plus modestes.

Nous avons bien conscience de la complexité de ce chantier et de tous les paramètres qui entrent en jeu, mais il ne faut surtout pas perdre de vue l'intérêt de l'enfant, il peut rapidement dans ces débats complexes passer au second, voire au troisième plan. Avec ces nouveaux rythmes, force est de constater que les enfants passeront plus de temps à l'école qu'avant, alors que l'idée était initialement de respecter leur rythme naturel.

La semaine de quatre jours et demi n'est pas la solution miracle, surtout si elle ne s'accompagne pas d'autres réflexions, notamment sur les programmes, l'année scolaire, mais elle est une étape importante avec une reconnaissance historique du rôle éducatif des collectivités territoriales. Alors, allons-y, commençons à construire pour chaque enfant un parcours éducatif cohérent de qualité. C'est à partir du territoire que les choses peuvent évoluer dans l'éducation nationale et engendrer d'autres changements.

C'est un enjeu fondamental qui ne doit pas devenir l'otage des prochaines municipales ou le prétexte à des affrontements politiques. Nous vous demandons maintenant, Monsieur le Maire, d'avancer rapidement comme nous l'avons dit dans cette intervention, dans l'ouverture mais aussi dans la transparence.

**Mme de LAVERNEE Inès :** Monsieur le Maire, chers Collègues, vous ne serez pas étonné si -moi aussi- je reviens sur cette réforme des rythmes scolaires. Beaucoup de choses ont déjà été dites, donc j'ai envie de vous faire une petite citation, puisque vous les aimez : « Il n'y a pas de bon vent pour celui qui ne sait pas où est le port ! » Je vous laisserai dire de qui elle est. Aussi bien dans l'action du Gouvernement actuellement et aussi bien dans cette réforme, vraiment vous ne savez pas où est le port et c'est déjà le début de tous nos problèmes.

A la lecture de ce que vous m'aviez répondu en juillet, et de ce que vous avez indiqué en commission, je note -avec plaisir- que la consultation des écoles est vraiment au programme : elle est en cours, c'est vraiment quelque chose de positif. Cela va me changer de la Cap Canal Story, où plus aucune enquête n'est menée auprès des utilisateurs...

Pour revenir à cette réforme et à sa mise en œuvre sur Lyon. Je sais que vous êtes tout disposé, Monsieur l'Adjoint, à venir en parler à notre Groupe : de la concertation de nouveau, et nous trouverons sûrement, j'y tiens beaucoup, une date dans un avenir proche, afin de pouvoir vous écouter.

Cependant, je ne peux m'empêcher de m'interroger sur votre capacité à bien mettre en œuvre cette réforme. Un an suffira-t-il ? Car en reprenant vos promesses de 2008 sur le périscolaire, je m'aperçois que certaines d'entre elles n'ont pas été mises en œuvre en cinq ans, alors en un an, ce sera plus difficile... Je vais prendre quelques exemples de promesses non tenues : il faut bien faire des choix !

Première promesse :

- « Une garderie dans chaque école, le matin de 7h30 à 8h30. » L'an dernier, il y avait 148 garderies sur 196 écoles et toutes ne débutent pas à 7h30.

Je vais attendre un peu de silence, car je suis comme les profs d'école, je n'aime pas parler quand il y a du bruit !

**M. LE MAIRE :** Dans ce cas-là, il ne faut pas aller dans les écoles !

(Rires.)

**Mme de LAVERNEE Inès :** Mais je ne suis pas prof, et je ne vais pas dans les écoles ! J'en parle, cela suffit bien !

Deuxième promesse :

- « Le soir, nous développerons une offre de loisirs et d'activités culturelles et sportives entre 16h30 et 18h30 ». Aujourd'hui, comme demain, l'accueil du soir se termine à 17h45.

Troisième promesse :

- « Nous proposons d'assurer la restauration de midi aux enfants inscrits aux Mercredis de Lyon. » A ce jour, rien d'opérationnel : je viens de vérifier dans le petit livre de la rentrée...

(Intervention d'un élu)

**Mme de LAVERNEE Inès :** Ah alors, c'est un scoop ! J'attends de voir alors, on attend les résultats, on veut du concret !

**M. LE MAIRE :** Il n'y a aucun scoop !

**Mme de LAVERNEE Inès :** Pourquoi promettre si l'on ne fait pas ou si l'on ne peut pas faire ?

Sur le financement de cette réforme : vous avez dit, Monsieur le Maire, en substance, que l'Etat -et donc le Gouvernement que vous soutenez- ne pouvait décider de réformes, sans assurer le financement qui va avec. A mon avis, c'est mal parti, compte tenu de l'état des finances publiques.

Il faut donc s'attendre à ce que les collectivités -et donc les contribuables locaux- mettent la main à la poche. Mais pour combien ? Vous avez parlé, je crois, d'un million d'euros que la Ville de Lyon pourrait mettre.

La différence entre cette somme et les subsides que versera la Caisse d'Allocations Familiales devra être assumée par les familles, familles qui payent déjà à travers leurs impôts locaux.

Vous vous référez à une étude menée par les associations de parents d'élèves, pour dire que les familles sont prêtes à payer pour un service de qualité. Sauf que cette étude date de 2006 et que la situation économique n'a pas évolué, c'est le moins que l'on puisse dire, dans le bon sens pour les familles.

Il est bien clair que vous ne prenez pas du tout le chemin de la pause fiscale annoncée au plus haut sommet de l'Etat, annonce pour le moins chaotique et contradictoire.

Si donc cette réforme coûtera un million d'euros aux contribuables lyonnais, je repose la question à laquelle vous n'avez pas encore répondu en juillet, à savoir : combien restera-t-il à la charge des familles ? Merci.

**M. LE MAIRE :** Je vais répondre en commençant par Sénèque. Sénèque connaissant bien, effectivement, la voie de la sagesse, mais si je puis compléter par une phrase de Gérard Collomb, ce qu'avait fort bien dit Sénèque : « La première chose à faire déjà quand on est au port, c'est de regarder s'il y a la tempête, et s'il y a la tempête, il vaut mieux rester où l'on est ! » C'est déjà une première prudence !

Donc, ce que nous allons faire, c'est de regarder un peu quel est le climat. Par exemple, il y a un projet de loi de finances : je ne sais pas encore ce qu'il va y avoir dans le projet de loi de finances pour les collectivités territoriales ; donc je vais commencer par regarder ce qu'il y a dans le projet de loi de finances. Après, j'adapte en fonction du projet de loi de finances et je construis un budget. Construire un budget, c'est regarder combien on a de recettes et ensuite d'adapter un peu ses dépenses et de faire des choix, comme on le dit. Donc on ne procède pas à l'inverse : je regarde combien je fais de dépenses, puis après j'adapte ! On essaie de faire le contraire.

C'est une bonne méthode, qui a été appliquée depuis treize ans à la Ville de Lyon, que je conseille à tout le monde, dans ce port, mais hors de ce port et toujours très publiquement comme vous le savez ; il n'y a pas deux discours : d'un côté à Lyon et de l'autre côté à Paris ! Non, il n'y en a qu'un seul, mais c'est treize ans d'expériences et croyez-moi, peut-être qu'effectivement en treize ans on a eu le temps de sortir de l'apprentissage, pour devenir comme je le disais, un tout petit peu, en tout cas, professionnel. Voilà je vous remercie.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté)